

Conditions générales de vente
Retraite « Reprendre son Souffle » du 26 au 30 décembre à Bégard

Accompagnatrice :

Isabelle Deffernez – REnÊtre
Le Courtil des Possibles
Le Fros – 22250 Plumaugat
Mail : contact@isabelledeffernez.com
Téléphone : 0032/494157516 ou 0033/766949715

Dates du séjour :

Du jeudi 14 mai 2026 à 17H au dimanche 17 mai 2026 à 11H

Lieu du séjour :

Pour le logement :
Le Manoir de la Forme
14 Rue de la Touche
22250 Plumaugat

Pour les activités sous la yourte :
Le Courtil des Possibles
Le Fros
22250 Plumaugat

Prestations incluses :

- ° 3 jours de reconnexion à soi
- ° 3 nuits en lodge, avec accès à une piscine extérieure semi-couverte
- ° Cuisine végétarienne et gourmande, production locale ou maison
- ° Boissons chaudes, tisanes, thé, café en accès libre, eau à disposition
- ° Accompagnement d'Isabelle pendant toute la durée du séjour pour toutes les pratiques de Qi Gong/Yoga, Aide à Soi-Même (Jin Shin Jyutsu), ateliers et échanges bienveillants

Prestations non incluses :

- ° Trajet jusqu'au lieu du stage
- ° L'assurance voyage/rapatriement

Séjour cocooning limité à 6 personnes

Prix du séjour :

550 € ou 500 € si tu as déjà participé à une retraite avec Isabelle ou si tu es abonnée à la communauté REnÊtre, avec un acompte de 250 € à régler à l'inscription (en une ou deux mensualités), non remboursables après le délai de rétractation de 14 jours, sauf cas de force majeure telle que définie par le Code civil à l'article 1218, 1^{er}.

En raison du statut d'auto-entrepreneur de l'accompagnatrice, il vous sera demandé de régler le solde du séjour (300 € ou 250 € pour toute personne ayant déjà participé à une retraite avec Isabelle ou étant abonnée à la communauté REnÊtre) à votre arrivée, en espèces ou par chèque sous enveloppe. En effet, les auto-entrepreneurs sont taxés à près de 25 % sur tous les montants qu'ils perçoivent. Or, une partie du prix du séjour ne lui revient pas mais est destinée à la location des espaces (Manoir de la Forme) ainsi qu'aux repas. Cette manière de procéder évitera de devoir payer 25 % sur des sommes qui ne lui sont pas destinées. Merci de votre compréhension à ce sujet.

Droit de rétractation :

Le participant dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à dater de la signature du présent document d'inscription, à notifier par lettre recommandée avant l'expiration du délai.

Annulation :

L'accompagnatrice se réserve le droit d'annuler la retraite si le nombre minimum de 4 participants n'est pas atteint 30 jours avant le début du séjour ou si les conditions sanitaires en vigueur ne permettent pas que la retraite puisse avoir lieu. En ce cas, les acomptes seront remboursés.

L'accompagnatrice décline également toute responsabilité généralement quelconque en cas d'annulation du voyage pour des motifs indépendants de sa volonté uniquement liés aux propriétaires de l'hébergement pour des raisons propres à ces derniers. Le participant est sans recours contre l'accompagnatrice qui procédera en ces occurrences au remboursement des acomptes.

Gestion des données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Isabelle DEFFERNEZ, Le Fros à 22250 Plumaugat, à des fins de facturation, de campagnes de communication ou d'enquête de satisfaction.

Elle s'engage à respecter le RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

L'accompagnatrice ne commercialise pas vos données personnelles qui sont donc uniquement utilisées par nécessité ou à des fins statistiques et d'analyses.

Les données sont conservées pendant une durée illimitée.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en contactant l'accompagnatrice à l'adresse reprise ci-dessus.

Droit applicable et attribution de juridiction :

Tout litige en relation avec le présent contrat est soumis au droit français. En dehors des cas où la loi ne le permet pas, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire de Saint-Brieuc.